Groupement des Parlementaires du Hainaut
Saison 2014-2015
PV n°6 : réunion du 19 Janvier 2015 à 19h00 à Fleurus

Présents : F. Appels, R. Appels, J. Lecrivain, M.Fohal, G. Lorent, D. Hanotiaux, A. Dupont ; J.M. Tagliafero; Lecomte P ; J.M. Raquez
Excusés: J-R. Moyart
Invités : B. Scherpereel ; L. Lopez (excusé); I. Delrue

1. Approbation des PV récemment parus.

Le PV 5 du 02/01/2015 est approuvé à l'unanimité.

2. Rapport et commentaires sur les réunions auxquelles ont participé les membres.

Commission Législative du 19/11/2014 :

- Un résumé des motivations concernant les propositions de modifications statutaires est fait.

3. Analyse des PV parus.

CDA : PV n°10 du 08/12/2014 au point 10.1.1 : Le Groupement regrette la décision du Conseil d'Administration de l'AWBB de supprimer une décision du CJR concernant un match à bureau fermé ! Cette décision ne semble pas être conforme aux statuts ! Les règles et leur respect sont indispensables pour un fonctionnement démocratique de notre fédération.
Notre président Fabrice APPELS nous signale avoir été interpellé à ce sujet en tant que Président de la Commission Législative et avoir contacté le Président Delchef. Le Président Delchef mettra ce point à la prochaine réunion du CDA.

4. Suivi des propositions de modifications.

Les articles suivants sont analysés et un premier avis sur les textes sont donnés. Ces avis ne sont pas définitifs et peuvent être modifiés après compléments d'informations et de motivations :

- Partie Administrative : 23, 70, 75 bis, 77, 97 et 102.
- Partie Compétition : 1, 3, 16, 28, de 29 à 40 (seront analysés à la prochaine réunion), 49, 53, 59, 60, 70, 73 et 76.
- Partie Financière : 3, 5, 7, 7 bis, 8, 11, 12, 13, 14, 15, 16 et 17.
- Partie Juridique : 54 cet article sera analysé après avoir reçu l'avis du CJG.
- Partie Mutation : 9.2, 9.4, 9.5, 9.6 et 12
- A.S.B.L. : art. 6.

5. Courriers.

- Néant

6. Divers.

- Quelques membres de notre groupement ont reçu un courrier concernant un membre suspendu à vie par un CJ et qui serait toujours en activité. Ce courrier sera envoyé au CDA pour disposition.

Fin de réunion à 21.55 heures

TAGLIAFERO JM	**APPELS Fabrice**
Secrétaire	**Président**